

En effet, vous vous rappelez bien, Nos Très Chers Frères, que les dernières paroles du Pontife Pie X, de pieuse mémoire, furent une prière pour le rétablissement de la paix. Ce fut là comme le testament de ce saint Pontife, dont l'on peut même dire qu'il a été la première victime du conflit terrible auquel nous assistons, son coeur aimant n'ayant pu, sans se briser, supporter la prévision des maux qui menaçaient ses enfants des diverses nations.

Ces dernières prières de Pie X, elles ont été les premières supplications du nouveau Pontife son successeur. La première parole de Sa Sainteté Benoît XV fut, en effet, adressée aux chefs des peuples, pour leur demander de se hâter de rendre à leurs sujets les bienfaits de la paix. Et un peu plus tard, dès la première Lettre Encyclique, que tout récemment il adressait à tous ses fils de l'Eglise universelle, le Souverain Pontife déplorait en termes touchants les maux de la terrible guerre qui accable les peuples et implorait du Tout-Puissant la cessation du fléau qui désole l'univers. "Etant donné, s'écriait l'auguste Pontife, que les décisions des princes et de tous ceux qui peuvent apporter un terme aux atrocités et aux désastres dont Nous avons parlé sont entre les mains de Dieu, Nous élevons une voix suppliante vers le Seigneur et, au nom de tout le genre humain, Nous Nous écrions : *Seigneur, accordez-nous la paix, en ces jours*. Que Celui qui disait de lui-même : *Je suis le Seigneur qui procure la paix* (Isaïe, XIV, 6-7), incliné à la miséricorde par nos prières, daigne promptement apaiser les flots de la tempête qui bouleverse la société civile et religieuse."

Vous ne manquez donc pas, Nos Très Chers Frères, faisant écho à la parole des Souverains Pontifes Pie X et Benoît XV, d'implorer souvent, dans vos supplications individuelles, la cessation du fléau qui sévit présentement sur le genre humain.

Mais, nous le savons par l'assurance même que Notre-Seigneur nous en a donnée, la prière collective a une puissance irrésistible sur le coeur de Dieu.

Or, il arrive que notre Souverain lui-même, par une proclamation récente du gouverneur général du Canada et suivant